

ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Deportes, internes et resistants Question écrite n° 37768

Texte de la question

M Denis Jacquat attire l'attention de M le secretaire d'Etat aux anciens combattants sur la situation d'Alsaciens et Lorrains sollicitant le titre de patriote, resistant a l'occupation des departements du Rhin et de la Moselle incarcere en camps speciaux. Un certain nombre d'entre eux ayant ete rapatries dans leur departement d'origine avant la date du 1er mars 1945 ne peuvent beneficier de ce titre. Il lui demande s'il ne serait pas possible de reexaminer cas par cas les demandes refusees pour cette raison. En effet, les motifs invoques pour justifier la non-reconnaissance de deportes a ces personnes apparaissent dans bien des cas injustifies et tatillons.

Données clés

Auteur : M. Jacquat Denis Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 37768

Rubrique: Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : anciens combattants
Ministère attributaire : anciens combattants

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 7 mars 1988, page 944